

■ AULT

126 plantes sauvages poussent sur vos trottoirs

L'association Ault environnement a présenté, samedi 17 décembre dans l'ancienne école du village, un livret réalisé sur les plantes sauvages des trottoirs. Il vise à les faire découvrir et à en prendre soin.

Connaissez-vous les plantes sauvages qui poussent sur vos trottoirs ? Non ? Alors le livret de l'association Ault environnement est fait pour vous. Avec cet ouvrage intitulé : *Plantes sauvages des trottoirs, les découvrir et en prendre soin*, l'association présidée par Xavier Desjonquères souhaitait recenser les plantes qui poussent le long des trottoirs d'Ault. « Nous en avons recensé 126 et on en découvrirait d'autres », promet le président de l'association.

Sensibiliser sur les plantes

Tout au long de ces 48 pages, une quarantaine de plantes y sont décrites (texte et photos), et 32 autres sont imagées sans être décrites. « Dans la description, on trouve le nom courant de la plante, son nom savant et même le nom en picard », explique Xavier Desjonquères. « On donne la description de

la plante et la manière dont elle peut s'acclimater sur les trottoirs. On invite les gens à prendre soin des plantes sauvages de leurs trottoirs ».

Ce livre a vu le jour grâce à la commission « Patrimoine végétal » de l'association, créée il y a un an. Son premier objectif était d'écrire ce livre. Le projet a débuté au printemps avec le recensement des plantes. Et le 17 septembre, lors des journées du patrimoine, une balade découverte des plantes sauvages des trottoirs a été organisée.

Pourquoi végétaliser les trottoirs ?

Dans ce livret, il est aussi expliqué pourquoi il faut végétaliser les trottoirs : « cela permet aux eaux de pluie de s'infiltrer. Deuxième chose : cette végétation consomme des gaz carboniques donc ça contribue à la lutte contre le réchauffement climatique. Et enfin, cette végétation contribue à rendre les rues moins chaudes pendant les canicules ». Il est également évoqué la beauté qu'amènent les plantes mais aussi la biodiversité pour les insectes.

Peu de réponses au sondage

Il y a quelques mois, la municipalité d'Ault a lancé l'idée de végétaliser les trottoirs de la commune. Mais pas n'importe comment et n'importe où. Marcel Le Moigne, maire d'Ault prévient : « il faut identifier et responsabiliser ceux qui souhaitent s'inscrire dans la démarche ». Les trottoirs fréquentés ne pourront pas faire l'objet de végétalisation. « Une convention devra être passée avec la mairie par les volontaires afin qu'ils s'engagent à entretenir leur trottoir fleuri », prévient l'édile. « Il n'est pas question que les ronces commencent à venir, les orties et autres mauvaises herbes ».

Mais avant d'entreprendre les moindres travaux, la mairie souhaitait connaître l'avis de la population. Elle a donc distribué, dans les boîtes aux lettres, un questionnaire afin de connaître l'avis des habitants. Mais peu de réponses ont été reçues en mairie.



Xavier Desjonquères, président de l'association Ault environnement a présenté le livret de son association « Plantes sauvages des trottoirs, les découvrir et en prendre soin ».

À l'image des Journées du patrimoine, l'association veut organiser une fête des plantes. « On pourrait y échanger des graines pour multiplier ses plantes », indique Xavier Desjonquères. « On envisage

aussi, dans le cadre de la fête des voisins, de faire des rencontres dans les rues pour discuter des goûts des habitants pour les trottoirs végétalisés ou non et de voir ce qui est possible d'envisager comme

plantations ».

Un autre livre est en projet pour l'an prochain, sur un autre thème : « Les plantes sauvages qu'on peut laisser entrer dans nos jardins et la manière dont on peut s'en nourrir ».